



**HAL**  
open science

## Ségrégation, déségrégation, reségrégation ? Perspectives de recherche

Myriam Houssay-Holzschuch

► **To cite this version:**

Myriam Houssay-Holzschuch. Ségrégation, déségrégation, reségrégation ? Perspectives de recherche. Rencontres scientifiques franco-Sud-Africaines de l'innovation territoriale, Jan 2002, Grenoble - Avignon, France. pp.6. halshs-00749408

**HAL Id: halshs-00749408**

**<https://shs.hal.science/halshs-00749408>**

Submitted on 7 Nov 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Colloque Recompositions territoriales, confronter et innover, Territorial restructurings, comparisons and innovations. Proceedings of the French-South African meeting on territorial innovation. Actes des Rencontres franco-sud-africaines de l'innovation territoriale janvier 2002**

***Partie II Villes secondaires, confins et métropoles : l'innovation au cœur ou à la périphérie ?***

**Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH (ENS Lyon) :**

***Ségrégation, déségrégation, reségrégation ?***

***Perspectives de recherche***

## Ségrégation, déségrégation, reségrégation ? Perspectives de recherche

Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH<sup>1</sup>, Maître de conférences, ENS Lyon, Géophile  
[Myriam.Houssay-Holzschuch@ens-lsh.fr](mailto:Myriam.Houssay-Holzschuch@ens-lsh.fr)

Une<sup>2</sup> certaine action politique, celle de la ségrégation puis celle de l’apartheid (1948-1994), a transformé par la force les villes sud-africaines en cas extrêmes, en individus géographiques particuliers, en modèles même : la séparation des populations et des espaces urbains y a été poussée à son maximum, pour que l’espace incarne et maintienne l’idéologie raciste des gouvernements. Le cas sud-africain offre ainsi au géographe un premier sujet de réflexion, par sa singularité. Il pose ainsi plusieurs questions fondamentales pour notre discipline, et notamment celle de la ségrégation. Ce phénomène pose le problème des relations entre espace et société : distance sociale et distance spatiale ont des rapports éminemment complexes et sont corrélés de façon très variable dans la réalité urbaine<sup>3</sup>.

Incontestablement, la spécificité du cas sud-africain se dilue et s’efface depuis la fin de l’apartheid et les premières élections démocratiques d’avril 1994. Les dynamiques socio-spatiales rejoignent des cadres plus connus de l’évolution urbaine, dans un contexte de mondialisation et de métropolisation. Mais les formes de la ségrégation évoluent, les pratiques de la ville aussi, et posent conjointement la question de l’urbanité et de la citoyenneté<sup>4</sup>. C’est ce dernier aspect que j’explorerai ici, pour tenter d’analyser en quoi les villes sud-africaines actuelles et leur évolution post-apartheid éclairent le problème de la ségrégation. Je m’appuierai sur l’exemple de la ville de Cape Town.

### A. À l’échelle métropolitaine : la persistance

L’évolution des villes post-apartheid se caractérise d’abord par l’abolition de la ségrégation imposée par la loi ainsi que l’abandon d’autres restrictions. Les conséquences de cette évolution sur l’espace des grandes villes sud-africaines<sup>5</sup>, sont les suivantes :

- La rapide évolution de certains quartiers péri-centraux : quartiers blancs (selon à la fois le *Group Areas Act* et la structure effective de la population) il y a une quinzaine d’années, ils sont passés par une phase de mixité raciale dans la seconde moitié des années 1980 et

---

<sup>1</sup> Géophile/Géographie-cités, École Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines, 15 parvis René Descartes, 69366 Lyon cedex 7, France. Tél. : +33 (0) 4 37 37 6325/6158. Fax : +33 (0) 4 37 37 61 55. Email : [Myriam.Houssay-Holzschuch@ens-lsh.fr](mailto:Myriam.Houssay-Holzschuch@ens-lsh.fr).

<sup>2</sup> Un certain nombre d’éléments évoqués dans cet article sont développés dans HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M., 2002, « Ségrégation, déségrégation, reségrégation dans les villes sud-africaines : Le cas de Cape Town », à paraître dans le numéro spécial d’*Historiens & Géographes*, de l’été 2002.

<sup>3</sup> BRUN, J. et RHEIN, C., 1994, *La Ségrégation dans la ville*, Paris, L’Harmattan.

<sup>4</sup> LEVY, J., 2000, *Le Tournant géographique : penser l’espace pour lire le monde*, Paris, Belin.

<sup>5</sup> CHRISTOPHER, A.J., 2001a, “First steps in the desegregation of South African towns and cities, 1991-6”, *Development Southern Africa*, 18, 4, pp. 457-469; CHRISTOPHER, A.J., 2001b, “Urban Segregation in Post-apartheid South Africa”, *Urban Studies*, 38, 3, pp. 449-466.

au début des années 1990. Ils sont aujourd’hui habités par une population majoritairement africaine. C’est notamment le cas des quartiers péricentraux de Johannesburg tels que Hillbrow et Yeoville<sup>6</sup>.

- La croissance de quartiers informels africains, surtout en périphérie.
- L’application de la loi du marché, sans restriction de race, aux transactions immobilières. En conséquence, les Africains, les Indiens et les Coloureds ayant des revenus suffisants ont pu se porter acquéreurs de logements dans des quartiers de standing ou de classes moyennes, précédemment réservés aux Blancs.
- La construction massive de quartiers d’habitat social par les autorités. Ces quartiers accueillent les populations les plus pauvres, donc majoritairement voire exclusivement africaines. En outre, pour limiter leur coût financier, ces quartiers sont construits à la périphérie des villes, à proximité des townships africains existants.

Ces dynamiques sont donc complexes puisque certaines tendent à défaire la ville de l’apartheid, d’autres la font perdurer : par exemple, la création de quartiers de classes moyennes racialement mixtes brise les logiques de l’apartheid, tandis que les quartiers d’habitat social ne remettent pas en cause, ou rarement, la géographie de la ségrégation raciale. Par ailleurs, les formes de la ségrégation évoluent : sur le plan spatial, des zones déségrégées apparaissent alors que d’autres, comme Hillbrow et Yeoville, sont restées racialement très ségréguées, même si leur population a radicalement changé et que désormais on puisse être Africain, pauvre et habiter en centre ville.

Ces évolutions ont souvent été décrites en termes de transformation d’une ségrégation raciale en ségrégation sociale. L’analyse des processus à l’œuvre, tout comme une vision métropolitaine de la situation amène des conclusions plus nuancées et plus complexes<sup>7</sup>. Ainsi, la comparaison de la répartition de la population par « race » et par revenu fait immédiatement apparaître une très forte corrélation entre les deux phénomènes. Elle s’explique très largement par l’histoire et les politiques passées, et concerne toujours la majorité des populations et l’essentiel des espaces des grandes villes sud-africaines. *Ségrégation sociale* et *ségrégation raciale* se recouvrent donc en grande partie : il n’y a donc pas simplement remplacement de l’une par l’autre. En d’autres termes, les quartiers les plus pauvres du Cap restent des townships et des camps de squatters, et ils sont toujours habités par des Africains.

## **B. À l’échelle du quartiers : des déségrégations ponctuelles**

La situation à l’échelle des quartiers est plus complexe et l’on peut analyser les évolutions fines de la ségrégation résidentielle au Cap. Trois cas le feront rapidement apparaître.

---

<sup>6</sup> GUILLAUME, P., 2001, *Johannesburg, géographies de l’exclusion*. Paris, IFAS-Karthala.

<sup>7</sup> BÉNIT, C., 2000, « Johannesburg : déségrégation raciale, ségrégation sociale ? » in DUREAU, F. et DUPOND, V. et al., *Métropoles en mouvement, une comparaison internationale*, Paris, Anthropos & IRD, pp. 269-280 ; GUILLAUME, 2001, *op. cit.* ; HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M., 1999, *Le Cap, ville sud-africaine : ville blanche, vies noires*, Paris, L’Harmattan ; KITCHIN, F., 2002, “Desegregation, resegregation and centre/periphery relationships in Durban”, *Rencontres scientifiques franco sud-africaines de l’innovation territoriale*, Grenoble, Institut de Géographie Alpine & IRD ; SAFF, G.R., 1998, *Changing Cape Town: Urban Dynamics, Policy and Planning during the Political Transition in South Africa*, Lanham, University Press of America ; TEPPON, A., 2000, “Process of Racial/Spatial Desegregation in a Former ‘Poor White’ Area”, Cape Town, University of Cape Town, Workshop “Space, Identities and Territories in India and South Africa” ; WESTERN, J., 1996, *Outcast Cape Town*, Berkeley, University of California Press.

Le premier cas sera celui d’un quartier ancien, péricentral, traditionnellement mixte mais réservé aux Blancs sous l’apartheid : Woodstock<sup>8</sup>. On a, dans cet un espace restreint, des processus très différents. Globalement, la ségrégation résidentielle se fait de plus en plus sur des bases sociales. D’autre part, si une partie du quartier, Upper Woodstock a très largement entamé sa déségrégation raciale, d’autres zones plus favorisées restent relativement ségréguées sur le plan de la race. Enfin, Lower Woodstock, traditionnellement mixte et l’étant resté sous l’apartheid en dépit de l’action politique, s’est aujourd’hui reségrégué, sur le plan racial comme sur le plan social : il s’agit peut-être ici de la formation d’un ghetto péricentral, à l’image des villes nord-américaines. En bref, il y a une nette polarisation de la société, dans laquelle entrent des facteurs spatiaux, raciaux et sociaux.

Les quartiers périphériques récents, habités par des classes moyennes, offrent une configuration différente. Une véritable mixité raciale peut exister dans certains quartiers (Mandalay, Summergreens), regroupant deux ou trois des communautés du Cap. Elle se fait sur des bases sociales, mais semble solide : bien des résidents affirmaient, dans la seconde moitié des années 1990, leur volonté de créer des liens avec leurs voisins, quelque soit la race de ceux-ci. Ils soulignaient aussi volontiers qu’ils étaient les bâtisseurs de la « nouvelle Afrique du Sud ». L’épreuve du temps, de la montée de la criminalité et le contexte général de polarisation sociale ont néanmoins tendance à mettre à l’épreuve ces lieux privilégiés<sup>9</sup>.

Le cas enfin de Delft South pose le problème des nouveaux quartiers d’habitat social, construits par le gouvernement à partir de 1996<sup>10</sup>. Situé dans la périphérie, sur une zone non construite entre quartiers *coloured* et quartiers noirs, Delft South offre aux plus défavorisés un accès à la propriété, dans des *starter houses*<sup>11</sup> pourtant précaires : les maisons sont en tôle, de très petite taille, sur une parcelle sableuse réduite. Elles ne comportent qu’une seule pièce et des toilettes. Eau, électricité, égouts, voirie, sont installés. Ecoles, dispensaires, etc. sont progressivement construits. Delft South a pu ainsi apparaître comme un « township au rabais », ne remettant pas en cause la géographie fondamentale de la ville d’apartheid : purement résidentiel et donc sans activités permettant à la population de trouver un emploi à proximité, pavillonnaire, pauvre, périphérique, il restait dans la continuité morphologique des quartiers précédemment construits. C’est d’ailleurs le cas pour bon nombre d’autres quartiers ayant la même origine<sup>12</sup>. Pourtant, Delft South n’est pas racialement ségrégué : il accueille pour une exacte moitié des Coloureds et des Africains. Ensuite, les pratiques sociales des habitants ont accentué cette mixité raciale en créant d’importantes solidarités selon des critères non raciaux, par exemple suivant la façon dont chacun est entré en possession de sa maison : il y a ceux qui l’ont légalement reçue et les autres, les ‘Kickers’, qui l’ont occupé de manière frauduleuse

---

<sup>8</sup> HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M., NOURRISSAT, S. et OLDFIELD, S., 2000, “Social and Spatial Polarisation in Post-apartheid Woodstock”, Cape Town, University of Cape Town, Workshop « Space, Identities and Territories in India and South Africa ».

<sup>9</sup> BROADBRIDGE, H., 2001, *Negotiating Post-Apartheid Boundaries and Identities: An Anthropological Study of the Creation of a Cape Town Suburb*, Stellenbosch, University of Stellenbosch, thèse ; HOUSSAY-HOLZSCHUCH, 1999, *op. cit.*

<sup>10</sup> HOUSSAY-HOLZSCHUCH, 1999, *op. cit.*

<sup>11</sup> Le plan de construction prévoit que chaque famille agrandisse sa maison, au fur et à mesure de ses besoins et de ses moyens.

<sup>12</sup> CHRISTOPHER, 2001a, *op. cit.* ; GUILLAUME, 2001, *op. cit.*

immédiatement après son achèvement<sup>13</sup>. La solidarité entre les ‘Kickers’ est telle qu’ils ont réussi à faire légalement reconnaître leur installation. Là encore, de nouveaux liens se créent.

### C. Prospective : vers une prise en compte de la ségrégation au sens large

Les évolutions de villes post-apartheid comme Le Cap sont donc complexes et difficiles à saisir. La déségrégation raciale sur le plan résidentiel y est limitée et peut s’accompagner, ou non, de ségrégation sociale. Ponctuellement, des cas de reségrégation raciale existent, comme à Lower Woodstock. Pour mieux appréhender ces changements, il me semble qu’une réflexion plus large sur la notion de ségrégation est nécessaire.

Saff propose pour cela une distinction essentielle entre ce qu’il appelle déségrégation, au sens strict, et ce qu’il préfère nommer déracialisation. La notion de déracialisation rend compte d’un double phénomène : l’installation, dans des quartiers historiquement blancs, de camps de squatters principalement habités par des Africains ; et le maintien d’une ségrégation fonctionnelle entre le camp de squatters d’un côté et le quartier blanc de l’autre. La déracialisation a donc comme premier intérêt de prendre en compte finement les échelles de la ségrégation : elle peut ne plus apparaître à l’échelle du quartier – puisque des populations différentes, en terme de race comme de revenu, y résident – alors qu’elle reste très marquée à l’échelle des pâtés de maison. Par ailleurs, et c’est le second apport de la notion, la coupure spatiale, sociale et fonctionnelle reste extrêmement opérante : bien plus, cette proximité spatiale a souvent entraîné un raidissement des attitudes, notamment de la part des Blancs. Saff réserve le terme de déségrégation à la déségrégation effective, où, quelque soit l’échelle ou le domaine considéré, la coupure a disparu.

Son analyse ouvre aussi la voie à la prise en compte de formes non résidentielles de la ségrégation<sup>14</sup> : en effet, pratiques sociales et pratiques spatiales corrigent ou accentuent la ségrégation résidentielle<sup>15</sup>. Pour cela, les différents groupes sociaux doivent pouvoir circuler dans la ville : la notion de mobilité intra-urbaine est donc essentielle pour appréhender globalement la ségrégation. Existe-t-il, au sein de la ville, des lieux de rencontre ? Dès lors, l’analyse de la ségrégation résidentielle doit être complétée par celle d’une ségrégation qu’on pourrait appeler relationnelle : les activités sociales dans leur ensemble mettent-elles en contact des gens différents ?

Plusieurs pistes de recherche apparaissent ici. Les formes non résidentielles de la ségrégation et de la déségrégation peuvent être explorées à partir de plusieurs types de lieux :

- Les lieux de travail sont sans doute un des lieux majeurs de la déségrégation. Du temps de l’apartheid, ils étaient déjà – nécessités économiques obligent – l’un des rares lieux où Noirs et Blancs se côtoyaient, même si une stricte hiérarchie définissait leurs statuts et droits respectifs. Aujourd’hui, l’abolition des lois restrictives mais aussi les conséquences de la politique

---

<sup>13</sup> OLDFIELD, S., 2000, *State Restructuring and Urban transformation in South Africa: a Negotiation of Race, Place and Poverty*, University of Minnesota, thèse.

<sup>14</sup> HOUSSAY-HOLZSCHUCH *et al.*, 2000, *op. cit.*

<sup>15</sup> BRUN & RHEIN, 1994, *op. cit.* ; PRETECEILLE, E., 1998, « De la ville divisée à la ville éclatée : questions et catégories de la recherche », in : MAY, N., VELTZ P., LANDRIEU J. et SPECTOR, T. (éds.), *La ville éclatée*, Paris, Editions de l’Aube, pp. 33-58.

d’*Affirmative Action* ont changé les règles du jeu. Une déségrégation relationnelle s’esquisse-t-elle donc sur le lieu de travail ? Le poids du passé est-il trop grand ? Les relations de type professionnel sont-elles trop basées sur un modèle hiérarchique pour permettre de telles évolutions du comportement ? Répondre à ces questions nécessite une série d’études fines, par secteur, faisant appel à la pluridisciplinarité : anthropologie, sociologie des organisations, etc. seront très utiles.

- Les lieux de culte peuvent également servir de base à une étude des formes non résidentielles de la ségrégation. Plusieurs faits peuvent déjà être soulignés : tout d’abord, bien des lieux de cultes desservent en priorité leur quartier. En ce sens, leur évolution aura tendance à suivre celle des résidents du voisinage. Cependant, la variété des dénominations introduit déjà un important facteur de mobilité au sein de l’agglomération, y compris pour les plus pauvres : on se déplace pour pouvoir assister au service de son choix. De plus, plusieurs lieux de cultes ont volontairement prôné la déségrégation raciale de leur congrégation, y compris du temps de l’apartheid : on peut ainsi évoquer, au Cap, les mosquées de District Six qui ont continué à fonctionner après la destruction de ce quartier multiracial et la dispersion de ses habitants. L’église catholique de Saint Gabriel, dans le township noir de Gugulethu, a cherché à accueillir des populations blanches en mettant en place une série d’actions : publicités dans la presse du Cap invitant à venir « prier ensemble »<sup>16</sup>, indications pour éviter de se perdre dans le township sur le chemin de l’église, accueil des « invités » avant et pendant la cérémonie...

- Les espaces publics, ou des espaces juridiquement privés tenant lieu d’espaces publics, semblent des lieux particulièrement intéressants pour étudier l’évolution de la ségrégation relationnelle. Par exemple, les lieux de loisirs et de sociabilité, les lieux d’achats que sont les grands centres commerciaux des *malls* semblent accueillir une clientèle de plus en plus variée

- Les écoles, les cercles de relations privées sont enfin des lieux (au sens matériel ou métaphorique) où une éventuelle déségrégation relationnelle pourrait se lire.

On peut alors évaluer, par les pratiques individuelles, une des caractéristiques de la ville : son urbanité<sup>17</sup>, comprise ici comme la multiplicité des rencontres possibles.

---

<sup>16</sup> De manière très significative pour notre propos, cette invitation spécifiait qu’une cérémonie commune était un premier pas vers la déségrégation : « Comment pouvons-nous prétendre bâtir une nouvelle nation si nous ne sommes même pas capables de prier ensemble ? », disait l’annonce.

<sup>17</sup> LEVY, 2000, *op. cit.*